

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fapil propose 9 mesures en faveur du logement pour les Jeunes



Paris, le 30 novembre 2020 - La Fapil, fédération du secteur du logement d'insertion, s'engage en faveur du logement pour les Jeunes, public précaire et vulnérable dans l'accès au logement. Les associations du réseau Fapil, fortes de leur expertise de terrain, proposent une série de 9 mesures concrètes à mettre en place pour lutter contre le mal-logement des Jeunes.

Les enjeux du mal-logement n'ont jamais été autant d'actualité, aggravés par la crise sanitaire et sociale actuelle, qui a renforcé la vulnérabilité des personnes précaires, notamment des Jeunes.

Les Jeunes rencontrent des difficultés importantes pour se loger :

- beaucoup n'ont pas les moyens de payer un loyer et, quand ils le peuvent, ils subissent souvent la méfiance des bailleurs.
- De plus, alors que le taux de chômage des Jeunes est presque deux fois supérieur à celui des autres actifs, ils ne bénéficient pas toujours d'allocations ou de revenus sociaux qui les aideraient dans leur insertion.
- Enfin, pour les plus précaires, il est difficile de mobiliser l'accompagnement dont ils auraient besoin.

L'accès au logement peut donc s'avérer être un véritable parcours du combattant pour les Jeunes. La question de leur accès au logement est donc essentielle.

Les associations du réseau Fapil, fortes de leur expertise de terrain, proposent une série de 9 mesures à mettre en place :

1. Garantir des ressources inconditionnelles pour les moins de 25 ans
2. Développer des points d'accès au droit et des dispositifs de formations sur les droits sociaux pour les Jeunes afin de lutter contre le non-recours
3. Renforcer l'accompagnement personnalisé des Jeunes et adapter les dispositifs d'aide à leurs besoins spécifiques
4. Assurer des financements pérennes à l'accompagnement social lié au logement
5. Développer une offre de logements de qualité à des loyers accessibles correspondant à la demande des Jeunes
6. Prendre en compte des critères relatifs à la jeunesse (décohabitation, âge) dans les systèmes de cotation d'attribution des logements sociaux
7. Renforcer les garanties locatives et simplifier les existantes (VISALE)
8. Lutter contre les discriminations à l'accès au logement envers les Jeunes en sensibilisant et formant les bailleurs et les autres acteurs du logement
9. Renforcer le dialogue et améliorer l'interconnaissance entre les acteurs du logement d'insertion et ceux de l'insertion par l'activité économique (associations, missions locales, etc.)

> [Document « 9 propositions en faveur du logement pour les Jeunes »](#)

De plus, la Fapil édite un livret qui analyse le contexte actuel et des difficultés rencontrées par ce public Jeunes, grâce à l'étude des données remontées par son



réseau, par leurs exemples et initiatives concrets et par l'expertise de personnalités externes.

> [Livret « La Fapil agit contre la précarité : livret n°1 - Le logement des Jeunes »](#)

La Fapil souhaite, dans une démarche plus globale, analyser et commenter les transformations sociales actuelles : un 3ème document présente le contexte du mal-logement en France, et les actions et engagements de la Fapil et de ses adhérents sur le terrain.

Un entretien est proposé, avec Claire Lévy-Vroelant, professeure émérite de sociologie à l'université de Paris-8 Vincennes – Saint-Denis, qui apporte sa vision et ses réponses sur l'état du mal-logement en France.

> [Livret « La Fapil agit contre la précarité : livret introductif »](#)

Ces documents sont les premiers d'une série de plusieurs livrets, dont le prochain sera dédié aux familles monoparentales.

CONTACT

Quentin LAUDEREAU, Chargé de communication
quentin.laudereau@fapil.fr - 01 71 39 80 05

A PROPOS

Depuis plus de 30 ans, la Fapil, fédération nationale d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des mal-logés et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

La Fapil fédère 120 adhérents qui gèrent 34 000 logements partout en France, accompagnent et accueillent près de 49 000 personnes. Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, son réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages : accueillir, orienter et informer les personnes ; les accompagner ; produire des logements de qualité et abordables ; et assurer une gestion locative adaptée.

La Fapil apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Elle associe d'autres acteurs à ses réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Plus d'informations : www.fapil.fr